Accusé de réception en préfecture
021-212102313-20110929-VD20112909-041-DE
Date de signature : 05/10/2011
Date de réception : 06/10/2011

### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# 41

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS



Conseil Municipal de la Ville de Dijon Séance du 29 septembre 2011

#### MAIRIE DE DIJON

Président : M. REBSAMEN Secrétaire : M. BORDAT

Membres présents : Mme POPARD - M. MAGLICA - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mme KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme ROY - Mme HERVIEU - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mme MODDE - Mme MASLOUHI - Mme CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - M. BOURGUIGNAT - M. BROCHERIEUX - Mme VANDRIESSE Membres excusés : M. DESEILLE (pouvoir Mme REVEL) - Mme TROUWBORST (pouvoir Mme JUBAN) - Mme BERNARD (pouvoir Mme POPARD) - M. HELIE (pouvoir M. DUGOURD) - M. AYACHE (pouvoir Mme MILLE) - M.OUAZANA (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

Membres absents : M. MILLOT - Mme TENENBAUM - M. DUPIRE - M. PRIBETICH - Mme GARRET-

RICHARD - M. ALLAERT - M. LOUIS - M. DUGOURD

# OBJET

## **DE LA DELIBERATION**

Jardin des Sciences - Développement de la culture scientifique et technique - Convention d'objectifs et de moyens - Demandes de subventions

M. BERTELOOT au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Au cours de sa réunion du 18 avril 2011, le Conseil Municipal a donné son accord à la pérennisation, pour les années 2011 à 2013, de la politique commune menée par la Région de Bourgogne et les Villes de Dijon, Autun et Auxerre, en faveur de la culture scientifique et technique, basée sur la coordination des activités des trois muséums concernés.

Une nouvelle convention d'objectifs et de moyens a été signée par laquelle les partenaires s'engagent à apporter leur soutien financier à la mise en œuvre de programmes d'actions annuels s'inscrivant dans les axes prioritaires suivants :

- 1 mieux connaître et inventorier la biodiversité,
- 2 préserver et conserver la biodiversité,
- 3 valoriser la biodiversité régionale.

La Ville est susceptible de bénéficier d'aides financières pour la mise en œuvre de ces programmes d'actions tels que définis dans la convention d'objectifs précitée.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 solliciter les subventions susceptibles d'être accordées, au bénéfice du Jardin des Sciences, pour le financement des programmes d'actions à mettre en œuvre, pour l'année 2011, dans le cadre de la convention d'objectifs et de moyens passée entre la Ville et ses partenaires en faveur du développement de la culture scientifique et technique, notamment du Conseil Régional de Bourgogne (23 000 €);
- 2 m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

